

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC BROME-MISSISQUOI  
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM  
SÉANCE DU 4 JUILLET 2017

À une séance du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue le mardi 4 juillet 2017 à 19h30 à la Salle du Conseil, 118, avenue des Cèdres à Brigham. Sont présents à l'ouverture : Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers Daniel Meunier, Danielle Cardin Pollender, Philippe Dunn, Réjean Racine et Gisèle Thériault sous la présidence du maire Monsieur Normand Delisle.

Monsieur Marc Labrecque, conseiller, est absent.

Assiste également à la réunion : Monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier.

### ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
  2. Approbation des procès-verbaux du 6 et 27 juin 2017
  3. Dépôt du procès-verbal corrigé du 4 avril 2017 (Avis de motion no. 2017-112 et 2017-113)
  4. Approbation des comptes et transferts
  5. Rapport des dépenses autorisées
  6. Correspondance
  7. Administration
    - 7.1 Revenu Québec – ClicSÉQUR – Autorisation
    - 7.2 Nomination titre de répondant - Directeur général – CNESST
    - 7.3 Carte d'achat – Directeur général
    - 7.4 Ajout de signataire comptes bancaires – Directeur général
    - 7.5 Rémunération – personnel électoral – 2017
    - 7.6 Autorisation transfert de fonds – PIC 150 volet 1 – Comité des loisirs
    - 7.7 Autorisation directrice générale adjointe – Radiation de comptes
    - 7.8 Employé de voirie – Période de travail
    - 7.9 Règlement d'emprunt 2017-01 – Retrait
    - 7.10 Règlement d'emprunt 2017-12 – Eau potable Hôtel de Ville
  8. Urbanisme
    - 8.1 Délégation – Directeur général- Loi sur l'aménagement et l'urbanisme
  9. Voirie
    - 9.1 Adjudication – Appel d'offres 2017-14 – Ponceau rue Guay
    - 9.2 Adjudication – Appel d'offres 2017-16 – Drainage chemin Aurèle
  10. Eaux usées et eau potable
    - 10.1 Autorisation – Demande d'autorisation article 31.75 LQE
  11. Sécurité publique
  12. Loisirs et culture
    - 12.1 Renouvellement de l'entente loisirs – Ville de Granby
  13. Environnement
  14. Varia
  15. Période de questions
  16. Levée de l'assemblée
-

**2017-190**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.

---

**2017-191**  
**APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 6 ET 27 JUIN 2017**

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'approuver les procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire du 6 et 27 juin 2017.

---

**2017-192**  
**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION**  
**04-04-2017**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le procès-verbal de correction du 4 avril 2017 concernant les avis de motion numéro 2017-112 et 2017-113.

---

**2017-193**  
**APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS**

Il est proposé par Danielle Cardin Pollender, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques totalisant 231 092.18 \$ et d'autoriser la directrice générale adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

---

**2017-194**  
**RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES**

Le directeur général dépose un rapport des dépenses autorisées.

---

**2017-195**  
**CORRESPONDANCE**

Aucun dossier.

---

**2017-196**  
**ADMINISTRATION**  
**REVENU QUÉBEC – CLICSÉQUR – AUTORISATION**

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Danielle Cardin Pollender et résolu unanimement :

- que Monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier (ci-après le « représentant ») soit, et il est par les présentes, autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Brigham les documents requis pour l'inscription à clicSÉQUR et, généralement, à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin;

- que le ministre soit, et il est par les présentes, autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉCUR.

---

**2017-197**  
**ADMINISTRATION**  
**NOMINATION TITRE DE RÉPONDANT - DIRECTEUR GÉNÉRAL –**  
**CNESST**

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- de désigner Monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier à titre de répondant pour et au nom de la Municipalité de Brigham auprès de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

---

**2017-198**  
**ADMINISTRATION**  
**CARTE D'ACHAT – DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

- de présenter une demande pour l'obtention d'une carte d'achat VISA Desjardins au nom du directeur général pour les besoins de la municipalité;
- d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à donner toutes directives et à signer tout document à cet effet pour et au nom de la municipalité.

---

**2017-199**  
**ADMINISTRATION**  
**AJOUT DE SIGNATAIRE COMPTES BANCAIRE**  
**DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Il est proposé par Danielle Cardin Pollender, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- de nommer Monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier à titre de signataire pour et au nom de la Municipalité de Brigham auprès de la Caisse populaire Desjardins de Brome-Missisquoi.

---

**2017-200**  
**ADMINISTRATION**  
**RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL – 2017**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement de rémunérer le personnel électoral requis pour les élections du 5 novembre 2017 de la façon suivante :

- Président et secrétaire d'élection : Tarif prévu par la loi
- Personnel affecté à la Commission de révision 20 \$ / heure
- Personnel affecté au scrutin 13.50 \$ / heure

Si un employé de la municipalité agit comme membre du personnel électoral, il reçoit son salaire régulier durant ses heures normales de travail.

---

**2017-201**  
**ADMINISTRATION**  
**AUTORISATION TRANSFERT DE FONDS – PIC 150 VOLET I**  
**COMITÉ DES LOISIRS**

**ATTENDU QUE** la résolution 2015-146 confirmait l'engagement de la Municipalité à soutenir le Comité des loisirs de Brigham (1974) inc. dans sa demande de subvention dans le cadre du Programme d'infrastructures communautaires de Canada 150 pour un montant maximal de 100 000\$ ;

**CONSIDÉRANT** le début imminent des travaux et les besoins financiers du Comité des loisirs ;

Il est proposé par Danielle Cardin Pollender, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement :

- d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à transférer les sommes nécessaires au Comité des loisirs de Brigham (1974) inc. afin de pourvoir aux dépenses engagées en conformité avec l'entente de contribution datée du 19 août 2016 concernant le projet numéro 400048869 jusqu'à la répartition finale des participations financières selon le budget soumis.

---

**2017-202**  
**ADMINISTRATION**  
**RADIATION DE COMPTES – AUTORISATION**

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à radier les comptes en souffrance irrécouvrable selon la liste préparée le 30 juin dernier pour un montant approximatif de 3150\$.

---

**2017-203**  
**ADMINISTRATION**  
**EMPLOYÉ DE VOIRIE – PÉRIODE DE TRAVAIL**

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement :

- de modifier la résolution 2017-166 pour terminer la période d'embauche de monsieur Alain Rudd le 21 juillet 2017 et de reconduire celle-ci du 7 août 2017 au 29 septembre 2017;

**2017-204**  
**ADMINISTRATION**  
**RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2017-01 – RETRAIT**

**CONSIDÉRANT** l'adoption du Règlement d'emprunt 2017-01 le 22 mars 2017 par le conseil municipal ;

**CONSIDÉRANT** le résultat du registre déposé à la séance du conseil du 6 juin 2017 ;

**CONSIDÉRANT** les délais nécessaires pour adopter un règlement d'emprunt dans le cadre d'un scrutin référendaire ;

**CONSIDÉRANT** l'intérêt manifesté par un tiers pour le développement d'un CPE à Brigham au même emplacement que celui envisagé par la municipalité ;

**CONSIDÉRANT** l'objectif poursuivi par la municipalité pour doter celle-ci d'un CPE ;

**CONSIDÉRANT** le maintien de cet objectif ;

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

- de procéder au retrait du Règlement numéro 2017-01 Règlement d'emprunt construction du CPE adopté à la séance du conseil du 22 mars dernier et de poursuivre les démarches pour doter la municipalité d'un CPE.

---

**2017-205**  
**ADMINISTRATION**  
**ADOPTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2017-12**  
**EAU POTABLE - HÔTEL DE VILLE**

**ATTENDU QUE** l'Hôtel de Ville et les bâtiments ou constructions actuels et à venir dans son périmètre sont d'usage public;

**ATTENDU QUE** le centre communautaire Gilles-Giroux est également un lieu de rassemblement en cas de mesure d'urgence;

**ATTENDU** la responsabilité de la municipalité de fournir de l'eau potable aux utilisateurs de ces lieux;

**ATTENDU QUE** les travaux décrétés par ce règlement assurent un service public d'approvisionnement en eau potable de qualité;

**ATTENDU QUE** la sécurité et la santé du public sont ainsi protégées;

**ATTENDU** qu'un avis de motion a été donné à la séance extraordinaire du Conseil du 27 juin 2017;

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 2017-12 décrétant des travaux et dépenses d'un montant de 394 511.42 \$ et d'un emprunt du même montant pour assurer l'approvisionnement en eau potable de l'Hôtel de Ville, du pavillon Gilles-Giroux, des jeux d'eau et tout autre bâtiment d'usage public pouvant être construit dans le périmètre et qu'il y soit décrété ce qui suit :

Des copies du règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

---

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC BROME-MISSISQUOI  
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-12 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX ET DÉPENSES D'UN MONTANT DE 394 511.42 \$ ET UN EMPRUNT DU MÊME MONTANT POUR ASSURER L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DE L'HÔTEL DE VILLE, DU PAVILLON GILLES-GIROUX, DES JEUX D'EAU ET TOUT AUTRE BÂTIMENT D'USAGE PUBLIC POUVANT ÊTRE CONSTRUIT DANS LE PÉRIMÈTRE**

**ARTICLE 1.**

Le conseil est autorisé à effectuer les travaux municipaux pour assurer l'approvisionnement en eau potable de l'Hôtel de Ville, du Pavillon Gilles-Giroux (Centre communautaire), des jeux d'eau et tout autre bâtiment d'usage public dans le périmètre notamment les travaux d'approvisionnement d'eau brute, la mise en place d'un système de traitement d'eau potable ainsi que des travaux électriques le tout selon les plans et devis préparés par Michel Parnia, ingénieur, en date du 23 juin 2017 et l'estimation préparée par ce dernier, lesquelles font partie intégrante du présent règlement comme annexe «A» et «B».

**ARTICLE 2.**

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 394 511.42 \$ pour les fins du présent règlement.

**ARTICLE 3.**

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 394 511.42 \$ sur une période de 20 ans.

**ARTICLE 4.**

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, y compris de toute exploitation agricole, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

**ARTICLE 5.**

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

**ARTICLE 6.**

Le conseil est autorisé à affecter annuellement durant le terme de l'emprunt une portion des revenus généraux de la municipalité pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, conformément à l'article 1072 du Code municipal du Québec.

## ARTICLE 7.

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

## ARTICLE 8.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

---

Normand Delisle  
Maire

---

Pierre Lefebvre  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

**2017-206**  
**URBANISME**  
**DÉLÉGATION – DIRECTEUR GÉNÉRAL**  
**LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME**

**ATTENDU QUE** la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* prévoit à son article 125 que la date, l'heure et le lieu d'une assemblée publique de consultation peuvent être délégués au secrétaire-trésorier;

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement de déléguer au secrétaire-trésorier la fixation de la date, l'heure et le lieu d'une assemblée publique de consultation prévue suivant la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et de ratifier, si tant ai que ce soit nécessaire, les décisions prises à cet égard par celui-ci.

---

**2017-207**  
**VOIRIE**  
**APPEL D'OFFRES 2017-14**  
**PONCEAU RUE GUAY**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu cinq soumissions dans le cadre de l'appel d'offres public 2017-14 – Ponceau Rue Guay:

<b>SOUMISSIONNAIRE</b>	<b>MONTANT TAXES INCLUSES</b>
Roger Dion et fils 2006 inc.	48 956,36\$
Excavation St-Pierre Tremblay	49 826,19\$
Groupe AllaireGince infrastructures inc.	55 188,00\$
Excavation CMR	68 233,53\$
Gestion Dexsen inc.	70 166,48\$

Il est proposé par Danielle Cardin Pollender, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement :

- d'accepter la plus basse soumission conforme, à prix unitaire, pour des travaux de remplacement de ponceau dans la cadre de l'appel d'offres 2017-14 soit la proposition de l'entreprise Roger Dion et fils 2006 inc. au prix de 48 956,36 \$ taxes incluses.
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la municipalité ainsi que tout programme d'aide financière admissible;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

---

**2017-208**  
**VOIRIE**  
**APPEL D'OFFRES 2017-16**  
**DRAINAGE CHEMIN AURÈLE**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu quatre soumissions dans le cadre de l'appel d'offres public 2017-16 – Drainage chemin Aurèle:

<b>SOUSSIONNAIRE</b>	<b>MONTANT TAXES INCLUSES</b>
Roger Dion et fils 2006 inc.	24 977,17\$
Excavation CMR	37 635,69\$
Groupe AllaireGince infrastructures inc.	50 589,00\$
Excavation St-Pierre Tremblay	56 672,43\$

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Danielle Cardin Pollender et résolu unanimement :

- d'accepter la plus basse soumission conforme, à prix unitaire, pour des travaux de remplacement de ponceau dans la cadre de l'appel d'offres 2017-16 soit la proposition de l'entreprise Roger Dion et fils 2006 inc. au prix de 24 977,17 \$ taxes incluses.
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la municipalité ainsi que tout programme d'aide financière admissible;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

---

**2017-209**  
**EAUX USÉES ET EAU POTABLE**  
**AUTORISATION - DEMANDE D'AUTORISATION ARTICLE 31.75 LQE**

Il est proposé par Danielle Cardin Pollender, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :



- d'autoriser Environnement LCL inc. à soumettre une demande d'autorisation pour le prélèvement d'eau souterraine en vertu de l'article 31.75 de la Loi sur la qualité de l'environnement, destinée à l'alimentation en eau potable de l'Hôtel de Ville et du Pavillon des Loisirs de la municipalité de Brigham, à l'endroit du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Lutte contre les changements climatiques;
- d'autoriser Monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer au nom de la Municipalité de Brigham tous les documents administratifs et engagements liés aux demandes d'autorisation pour le prélèvement d'eau souterraine.

---

**2017-210**  
**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun dossier.

---

**2017-211**  
**LOISIRS ET CULTURE**  
**RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE LOISIRS**  
**VILLE DE GRANBY**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Brigham désire renouveler l'entente en matière de loisirs avec la Ville de Granby pour une période de 5 ans soit de 2017 à 2022, sur une base d'utilisateur-payeur, et ce, au même tarif que les citoyens granbyens.

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'autoriser le maire, le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité de Brigham une entente avec la Ville de Granby en matière de loisirs pour une période de 5 ans selon les termes prévus à la lettre datée du 2 juin 2017, acheminée par le maire de Granby, monsieur Pascal Bonin au maire de Brigham, monsieur Normand Delisle.

---

**2017-212**  
**ENVIRONNEMENT**

Aucun dossier.

---

**2017-213**  
**VARIA**

Aucun dossier.

---

**2017-214**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

---

**2017-215**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Danielle Cardin Pollender et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 21h54.

---

Normand Delisle  
Maire

---

Pierre Lefebvre  
Directeur général et secrétaire-trésorière